

PROCES VERBAL DU BUREAU

Séance du jeudi 23 octobre 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 16 octobre 2025, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15

La séance est ouverte à 18h09 et levée à 20h10

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, Mme Marie ETEVENARD, M. Olivier GRIMAITRE, M. Daniel HUOT, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n°16), M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (jusqu'à la question n°21 incluse), Mme Marie ZEHAFF

Etaient absents : Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. François BOUSSO, M. Sébastien COUDRY, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Yves GUYEN, M. Denis JACQUIN, M. Aurélien LAROPPE, M. Anthony NAPPEZ, M. Nathan SOURISSEAU,

Secrétaire de séance : M. Fabrice TAILLARD

Procurations de vote : Mme Marie-Jeanne BERNABEU donne pouvoir à M. Jean-Paul MICHAUD, M. François BOUSSO donne pouvoir à Mme Marie ETEVENARD, M. Sébastien COUDRY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN, Mme Lorine GAGLIOLO donne pouvoir à M. Gilles ORY, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Anthony NAPPEZ donne pouvoir à M. Franck RACLOT, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir Mme Catherine BARTHELET (à compter de la question n°22)

VOLET DECISIONNEL

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 16 juillet 2020, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes :

1. Désignation d'un secrétaire de séance – Approbation du procès-verbal de la séance du 11 septembre 2025

Mme LA PRÉSIDENTE.- Bonjour. Concernant la désignation d'un ou d'une secrétaire de séance, je propose M. TAILLARD. Vous êtes d'accord ?

M. TAILLARD.- Oui.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Est-ce qu'il y a des questions concernant le dernier procès-verbal du 11 septembre ?

Pas de questions ?

Je sou mets au vote. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Présidente :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme M. Fabrice TAILLARD secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal du 11 septembre 2025, joint en annexe.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

2. Garanties d'emprunts - Compétence Habitat

Mme LA PRÉSIDENTE.- Concernant la garantie d'emprunt, est-ce qu'il y a des questions sur le rapport n° 2 ?

S'il n'y a pas de questions, je sou mets au vote. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

M. Pascal ROUTHIER (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve les demandes de garanties d'emprunts déposées en matière d'habitat par Néolia pour un montant total de 1 054 418,00 €,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

3. Conservatoire Botanique National Franche-Comté - Observatoire Régional des Invertébrés - Garantie de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole pour le projet bâtiminaire du CBN BFC ORI

Mme LA PRÉSIDENTE.- Concernant le Conservatoire Botanique, là aussi, une garantie pour le projet bâtiminaire du Conservatoire Botanique.

Est-ce qu'il y a des questions ?

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Bien.

Mmes Catherine BARTHELET (1) et Lorine GAGLIOLO (1) et M. Franck RACLOT (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la demande de garantie d'emprunt déposée par le Conservatoire Botanique National de Franche-Comté – Observatoire Régional des Invertébrés à hauteur de 50 % d'un emprunt d'un montant total de 1 240 000 €,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les documents à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 4

4. Autorisation de recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération (contrat de projet)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Concernant le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération en place. C'est sur le projet d'E-Tempo. Ah oui, c'est très important.

Tu veux l'expliquer ?

M. BAULIEU.- C'est un outil qui nous est de plus en plus indispensable pour la gestion des temps de travaux de nos cadres et collaborateurs, et donc un dispositif d'accompagnement à mettre en place. On a besoin de moyens humains dédiés, et c'est l'objet précisément de cette création temporaire d'emploi lié à un projet.

M. RUYSEN.- Et là, c'est la tranche supplémentaire d'E-Tempo, puisque vous vous rappelez qu'E-Tempo, c'était effectivement le suivi des temps de travail en application des recommandations d'achat de la Cour des Comptes, et là, on est sur un module supplémentaire sur la gestion des agendas partagés, qui, j'espère, sera utile pour tout le monde.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Non ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien l'opération de « déploiement et de gestion du module aide au planning » dans le cadre des dispositions des articles L332-24, 25 et 26 du code de la Fonction Publique,
- autorise Mme La Présidente, ou son représentant, à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

5. CRR - Convention de partenariat avec Université sur licence des Arts du spectacle, parcours 2 : " Jeu de l'acteur "

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le 5, concernant le CRR et le partenariat avec l'Université sur la licence des Arts et spectacles. C'est très important cette relation avec l'enseignement supérieur.

Est-ce qu'il y a des questions particulières ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Très bien.

Mme Frédérique BAEHR (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- **approuve la reprise du partenariat entre le CRR et L'UMLP sur la licence des Arts du spectacle " Jeu de l'acteur " (Parcours 2),**
- **autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention y afférent.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

6. Fonds de soutien Sport de Haut Niveau

Mme LA PRÉSIDENTE.- Ensuite, le fonds de soutien Sport de Haut Niveau. Gilles, tu veux dire quelque chose ou pas particulièrement ?

M. ORY.- Disons que c'est la reconduction des aides. On a en première partie un complément pour l'ESBF, puisque l'équipe féminine de handball s'est qualifiée pour la Coupe d'Europe. Et en 2022-2023, on a attribué une subvention de 15 000 € pour ce qu'on appelle la phase préliminaire. Si l'équipe continue, on sera amené à verser entre 15 000 et 50 000 €, ce qui était prévu dans les années précédentes.

Et puis, on reconduit aussi les subventions pour des clubs sportifs : le Besançon BMX (18 500), l'Amicale Cycliste Bisontine (12 000), le SNB CK (11 500), Entre-Temps Escalade (2 500), Balise 25 (2 500), Besançon Triathlon (1 000).

Et on vous fait un petit peu le résumé de chaque activité, et on vous demande donc d'attribuer ce type de subventions à ces sportifs de haut niveau et à ces clubs de haut niveau.

C'est récurrent, c'est chaque année.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Merci beaucoup.

Il faut rappeler qu'en ce moment, dans ces périodes un peu difficiles, ce qu'on fait, c'est qu'on maintient surtout nos aides et l'accompagnement, ce qui n'est pas négligeable au vu du temps qui court.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau :

- **attribue les subventions suivantes au titre du fonds sport de haut niveau pour la saison 2025/2026 :**
 - o **15 000€ à l'ESBF (participation à la coupe d'Europe - part fixe),**
 - o **5K€ à l'ESBF par match aller/retour disputé (hormis le 1^{er} déjà pris en compte dans la part fixe),**
 - o **18 500€ au Besançon BMX,**
 - o **12 000€ à l'Amicale Cycliste Bisontine,**
 - o **11 500€ au SNB Canoé Kayak,**
 - o **2 500€ à Entre-Temps Escalade,**
 - o **2 500€ à Balise 25,**
 - o **2 000€ à Grand Besançon Trail Académie,**

- 1 000€ à Besançon Triathlon.
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à intervenir avec l'ESBF.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

7. Avenant à la Convention relative à la mise à disposition d'un outil de cartographie des emplois sur le territoire de Grand Besançon Métropole

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport 7, qui correspond à un outil de cartographie des emplois sur le territoire de Grand Besançon, ce qui est important.

Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ?

A l'unanimité, le Bureau autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention annexée à ce rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

8. Actions recherche et innovation. Adhésion au réseau French Tech BFC et soutien à l'évènement French Tech Night Besançon

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le 8, concernant la French Tech Night.

Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Est-ce qu'il y a des abstentions ?

MM. Nicolas BODIN (2), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'adhésion à l'association French Tech BFC,
- approuve le paiement de l'adhésion correspondante à hauteur de 5 000 euros pour l'année 2025,
- approuve le soutien de Grand Besançon Métropole à l'évènement French Tech Night Besançon avec l'attribution d'une subvention à hauteur de 10 000 € à l'organisateur French Tech BFC.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

9. Forum entrepreneuriat féminin de Coopilote

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le forum entrepreneuriat féminin de Coopilote.

Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Non.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve la participation financière de la Communauté Urbaine du Grand Besançon à Coopilote pour un montant total de 2 500 € au titre de l'organisation de l'édition 2025 du Forum entrepreneuriat féminin,
- approuve la convention de participation correspondante jointe en annexe,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ladite convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

10. Subvention complémentaire – concert « Bouge Ta Rentrée » - BAF – 2025

Mme LA PRÉSIDENTE.- « Bouge Ta Rentrée ». Alors là, c'est un complément. Vous vous rappelez qu'il y avait eu un pataquès avec l'association des étudiants.

Est-ce qu'il y a des questions ? Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention exceptionnelle de 5 000 € à la BAF pour son concert « Bouge Ta Rentrée » ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

11. Subvention à l'ISIFC pour l'organisation de la Journée de l'Étudiant Ingénieur en Santé (JEIS) - Enseignement Supérieur et Recherche

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport 11, l'ISIFC, l'organisation Journée de l'Étudiant Ingénieur en Santé, ce qui est quand même important, de recruter toujours plus.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Tu veux peut-être dire quelque chose, Benoît, ou pas particulièrement ?

M. VUILLEMIN.- Non, pas particulièrement.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Je pense que c'est important de se dire qu'il va y avoir une 2^e phase pour notre école, et que de toute façon, on a besoin d'avoir un recrutement très dynamique, parce qu'on se donne les moyens de recevoir plus d'étudiants.

M. VUILLEMIN.- Je pense qu'on s'est effectivement donné beaucoup de moyens sur l'ISIFC, que c'est une belle réussite, tant sur le plan de l'enseignement que sur le plan même de l'implication de la Communauté Urbaine.

Ce que je peux dire, juste deux mots, c'est que j'étais au Congrès de l'AVUF il y a une dizaine de jours à Dijon, donc au Congrès national de l'ensemble des villes universitaires de France. Je suis allé faire une présentation de ce que Grand Besançon Métropole avait pu s'impliquer dans ce partenariat public-public sur la rénovation du campus, et que ça a été extrêmement bien accueilli, bien évidemment, par l'AVUF, mais aussi par l'ensemble des communautés urbaines et communautés d'agglomération qui étaient présentes à ce Congrès. Je pense que Besançon et Grand Besançon ont marqué des points, en tous les cas nationalement, avec ce que nous avons fait depuis six ans sur l'enseignement supérieur.

L'ISIFC en est un très bon exemple, que ce soit lors des *Innovative Therapies Days* au Kursaal, où une concentration des plus grandes entreprises des thérapies innovantes et des biothérapies du sang étaient présentes. Ils ont besoin des étudiants de l'ISIFC, et pas qu'à Besançon, partout en France et en Europe, et aux États-Unis aussi.

Et puis, que ce soit au *Hacking Health*, où Nicolas comme moi avons aussi été présents, on sait très bien qu'il y a énormément d'étudiants de l'ISIFC qui y participent.

Donc, voilà ce que je crois que ce qu'on peut dire avec, non pas ce rapport-là, mais en tous les cas, si on parle de l'ISIFC, c'est que Besançon et Grand Besançon Métropole est vraiment une terre de formation des métiers de la santé, et j'appelle de mes vœux, et le plus vite possible, ce que tu avais proposé, Anne, c'était Synergie Santé. Comme nous l'avons fait avec Synergie Campus, je pense qu'il faut que nous ayons très, très vite ce mouvement de Synergie Santé.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Alors, juste pour information, en même temps, on a quand même les ministères qui ont défilé sur notre terre santé, et on constate que toutes les fois, ils partent *a priori*

convaincus, et toutefois, on a zéro résultat sur l'investissement nécessaire quand, par exemple, je reviens sur la question de la production des médicaments, et qu'à un moment donné, on aimerait, dans le cadre d'une politique qui consiste à aller sur deux orientations, celle de l'autonomie et de la souveraineté en matière de médicaments et santé, et la deuxième, c'est sur la question de à quel moment, y compris l'État, prend des risques financiers, c'est important de se dire qu'il faut jouer cette carte-là.

Je vois l'Espagne qui a joué cette carte, c'est-à-dire mis de l'argent.

Quand on parle de réindustrialisation, il y a un moment donné, sans argent, je ne sais pas comment on peut le faire. Donc, soit, on parle de dette, mais si on reste sur la dette et qu'on n'investit plus, je ne sais pas, parce que je rappelle quand même qu'on représente dans le monde 3 % du PIB.

M. VUILLEMIN.- Juste, peut-être, si je peux aller bien évidemment dans ton sens, je n'ai pu que regretter lors de ce séminaire, de ce salon des *Innovative Therapies Days* au Kursaal, le Président de la Région Bourgogne - Franche-Comté était annoncé, il devait être présent justement pour parler de l'industrie de la santé, particulièrement parler de ce qu'à Besançon nous pouvons faire sur la production médicamenteuse, et il n'est pas venu. C'est bien regrettable alors qu'il était annoncé.

Mme LA PRÉSIDENTE.- C'était quand ? C'était vendredi soir ?

M. VUILLEMIN.- C'était vendredi dernier, non, jeudi dernier. Donc, du coup, j'ai représenté Grand Besançon Métropole pour faire la visite auprès de tous les stands avec les instances du PMT, de l'EFS aussi, et d'autres, mais malheureusement, personne de la Région. C'est la première année, puisque je le fais depuis le début de la mandature, et là, il s'est désisté cinq minutes avant. Le PMT n'était pas très content. C'est dommage parce qu'il était très attendu vers des entreprises innovantes de l'industrie et de la santé qui ont beaucoup, beaucoup de mal à se financer et à développer leur activité alors qu'elle est essentielle.

Mme BARTHELET.- On était en assemblée plénière, et il était aux côtés de la ministre de l'Agriculture. Dans le Jura. Mais en tout cas, plus largement, on peut se dire aussi que c'est un bon chiffre sur les inscriptions, qu'il y a une augmentation du nombre... pour l'Université entière, du nombre de jeunes, qui dépasse le nombre de bacheliers, qui sont quand même contents dans ce contexte démographique, qui n'était pas censé être forcément optimiste.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Oui, oui. C'est une très bonne nouvelle aussi. Il y a la force de l'attractivité de l'enseignement supérieur.

M. MAGNIN-FEYSOT.- Tu en as parlé du *Hacking Health* qui s'est déroulé le week-end dernier, qui a toujours un succès fou. Ça s'est passé à l'IFPS cette année. On a été très bien accueilli, et il y a un dynamisme qui est incroyable. Ça aboutit à des résultats, justement, qui mériteraient tous, je dirais, d'être soutenus.

Mais c'est compliqué. Mais c'est toujours impressionnant. Je sors chaque fois très, très impressionné parce que c'est une occasion de regrouper tous les acteurs de la santé, avec des idées qui sont parfois, enfin toutes les fois, exceptionnelles. Il y a un dynamisme qui est vraiment très, très intéressant.

M. VUILLEMIN.- Il est très démonstrateur du dynamisme qu'il y a sur notre territoire en termes de santé. C'est les jeunes, et les moins jeunes, puisqu'on a constaté, pour la première année, au *Hacking Health*, qu'il y avait des équipes extrêmement intergénérationnelles, avec des gens plus âgés, des gens plus jeunes, ce qui n'arrivait pas les autres années. Et c'est vrai que quand on voit tous ces événements, congrès, salons, *Hacking Health*, marathons et compagnie autour de la santé, on ne peut que s'en réjouir parce qu'on est désormais vraiment reconnu comme un territoire des savoir-faire en santé.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Très bien. Merci beaucoup. C'est important de se dire les choses positives de temps en temps.

Est-ce qu'il y a des votes contre après tout ça ? Est-ce qu'il y a des abstentions ?

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention de 2 000 € à l'école ISIFC pour la tenue de cette Journée de l'Etudiant Ingénieur en Santé.
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

12. Subvention à l'université Marie et Louis PASTEUR pour la réalisation du guide des formations post-bac - Enseignement Supérieur et Recherche

Mme LA PRÉSIDENTE.- Alors, le rapport 12, concernant les formations post-bac. Là encore, important.

Rapport 12, est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

Mmes Frédérique BAEHR (1) et Catherine BARTHELET (1), conseillères intéressées, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve l'octroi d'une subvention de 1 500 € à l'UMLP pour la réalisation des guides « Choisir l'université » 2025-2026,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention afférente à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 2

13. Accompagnement à la création d'activités agricoles – Attribution d'une subvention à l'Association de Formation Collective à la Gestion du Doubs (AFOCG 25)

Mme LA PRÉSIDENTE.- Le rapport n° 13, concernant la formation collective de la gestion du Doubs.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue une subvention à hauteur de 10 000 € à l'Association de Formation Collective à la Gestion du Doubs,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

14. Protocole d'accord transactionnel – Travaux de construction de la Cité des Arts et de la Culture – lot n°6 « Couverture étanchéité, désenfumage naturel, photovoltaïque »

Mme LA PRÉSIDENTE.- Concernant la Cité des Arts, la couverture d'étanchéité. Alors là, c'est une vieille histoire.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

A l'unanimité, le Bureau :

- approuve le principe et les termes du protocole d'accord transactionnel ci-annexé ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le protocole d'accord transactionnel joint à la présente et à passer tous les actes nécessaires à l'exécution de celui-ci ;

- autorise le paiement à la société HEFI SAS d'une somme d'un montant global de 177 599,04€ TTC valant solde du marché.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

15. Attribution d'une subvention à l'association Trans Europe TGV pour une étude du potentiel ferroviaire Mulhouse-Paris CDG- Lille

Mme LA PRÉSIDENTE.- Concernant le rapport n° 15 sur Trans Europe TGV. En fait, on continue à se battre pour avoir cette ligne Mulhouse-Lille, mais on est un peu seul. Enfin, c'est l'ensemble de l'association qui porte cette question-là.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ? Merci.

M. LIME.- Il faut demander à la Région de nous aider.

Mme LA PRÉSIDENTE.- Ben, en fait, ils sont d'accord pour que ça aille jusqu'à Besançon. Quand je leur demande que ça aille jusqu'à Mulhouse, ils traînent. Je ne sais pas pourquoi.

Mais en fait, on a perdu un ministre quand même pour nous porter.

Est-ce qu'il y a des votes contre ? Des abstentions ?

Merci.

Mme Marie ZEHAFF (1), conseillère intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote.

A l'unanimité, le Bureau attribue une subvention de 17 500 € à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour l'étude du potentiel ferroviaire de la liaison Mulhouse - Paris CDG et ses prolongements vers d'autres pôles urbains dont Lille et l'ouest de la France.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25

Contre : 0

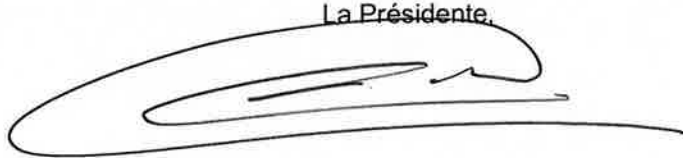
Abstention : 0

Conseiller intéressé : 1

Le secrétaire de séance,

La Présidente,


Fabrice TAILLARD
Conseiller Communautaire Délégué


Anne VIGNOT
Maire de Besançon